

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 mai 2022

L'an deux mil vingt-et-deux le 5 mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte LUYPAERT, Maire de Berd'huis.

Etaient présents :

Mmes, Christine CARTIER, Christine COBAN, Patricia GLATIGNY, Sylvie MAY, Ludovic VALLEE, Mélissa DAVID, Virginie RENARD, Angélique SINEAU

MM : Thomas BROUARD, Jean-Noël DAGUY, Gilles LORPIN, Jean-Marc HAMON, Alain SABRAS, Ludovic VALLÉE

Était absent : M Didier GRASTEAU

Monsieur Didier GRASTEAU a donné pouvoir à Sylvie MAY

Madame Sylvie MAY est choisie secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des comptes-rendus des séances du 21 et 28 avril 2022,
2. Dans le cadre du processus en cours mené par un collectif d'électeurs de Dancé pour sortir du territoire de Perche-en-Nocé avec pour objectif de créer une commune nouvelle avec les communes voisines de Berd'huis et Saint-Pierre-la-Bruyère :
 - o Vote de principe sur la création d'une commune nouvelle entre Berd'huis, Dancé et Saint-Pierre-la-Bruyère,
3. Questions diverses

1/ ADOPTION DES COMPTES-RENDUS DES SEANCES DU 21 et 28 avril 2022.
--

Les comptes-rendus ont été adoptés à l'unanimité.

2/ Dans le cadre du processus en cours mené par un collectif d'électeurs de Dancé pour sortir du territoire de Perche-en-Nocé avec pour objectif de créer une commune nouvelle avec les communes voisines de Berd'huis et Saint-Pierre-la-Bruyère : - Vote de principe sur la création d'une commune nouvelle entre Berd'huis, Dancé et Saint-Pierre-la-Bruyère,

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du processus en cours mené par un collectif d'électeurs de Dancé pour sortir du territoire de la commune de Perche-en-Nocé avec pour objectif de créer une commune nouvelle avec les communes voisines de Berd'huis et Saint-Pierre-la-Bruyère, il convient de procéder au vote de principe sur la création d'une commune nouvelle entre Berd'huis, Dancé et Saint-Pierre-la-Bruyère.

Elle propose un vote à bulletin secret, aucun conseiller ne le souhaitant, il est procédé au vote à main levée.

Résultat du vote :

14 Pour

01 abstention

Suite au résultat du vote, le Conseil municipal charge Madame Le Maire d'entreprendre les démarches utiles au projet de création.

QUESTIONS DIVERSES

Néant